

Mise à jour 21/03/2025

Vous êtes

Les aides

**En quoi
consistent-elles ?**

UN OPÉRATEUR DE DIFFUSION DE NORMANDIE

(Théâtre, centre
culturel, MJC, foyer
rural, lieux
médico-sociaux,
médiathèques, tiers
lieux, etc.)

● Aide aux opérateurs de diffusion
de Normandie programmant
plus de 6 représentations
professionnelles par année
civile

L'aide soutient une opération de diffusion
mise en œuvre soit seul, soit en
co-accueil, soit dans le cadre d'un
consortium regroupant au moins 3
structures de programmation.

● Aide aux opérateurs de diffusion
de Normandie programmant
moins de 7 représentations
professionnelles par année
civile

L'aide soutient prioritairement des
structures situées en milieu rural et
périurbain pour des opérations de
diffusion mises en œuvre seules ou en
coopération.

● Aide aux tournées territoriales de
création en Normandie

L'aide soutient l'engagement en
pré-achat d'opérateurs de diffusion
regroupés autour de la tournée
régionale d'un spectacle créé et exploité
sur la saison qui suit.

● Aide pour une tournée 25/26
d'un spectacle en Normandie
et/ou en Bretagne et/ou en
Pays de la Loire

L'aide porte sur tout ou partie des frais
d'approche (hors valorisation) du
spectacle : transports (personnes +
décor) et hébergement.

UNE ÉQUIPE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE DE NORMANDIE

● Aide pour une opération de
diffusion en dehors de la
Normandie

L'aide soutient une opération de
diffusion mise en œuvre hors
Normandie, en France ou à
l'international.

● Aide pour une résidence de
reprise d'un spectacle

L'aide soutient le financement des coûts
nouveaux liés à la reprise d'un spectacle
lors d'une résidence, ceci pour
prolonger sa durée de vie ou son
adaptation aux enjeux de la
décarbonation.

● Aide à la mobilité des équipes
artistiques professionnelles en
Normandie et hors Normandie
(en dehors d'une date de diffusion)

L'aide soutient la mobilité des équipes
artistiques selon 3 cas de figure,
· pour renforcer son réseau
professionnel hors Normandie
· pour préparer des diffusions avérées
hors Normandie
· pour se déplacer en Normandie et y
développer ses activités

● Aide pour adapter sa
communication en contexte
international

L'aide porte sur un accompagnement
pour soutenir l'adaptation d'outils de
communication en contexte international.
· 1 rendez-vous de conseil spécifique
· 1 aide financière forfaitaire

● Aide pour une tournée 25/26
d'un spectacle en Normandie
et/ou en Bretagne et/ou en
Pays de la Loire

L'aide porte sur tout ou partie des frais
d'approche (hors valorisation) du
spectacle : transports (personnes +
décor) et hébergement.

À savoir

Toutes les aides de l'Odia Normandie
soutiennent exclusivement les œuvres,
les équipes artistiques professionnelles
et les opérateurs de diffusion de
Normandie.

Vous trouverez le calendrier des
commissions d'attribution des aides (CAA)
programmées à ce jour dans l'agenda
statutaire de l'Odia Normandie